



Mesures d'aide

Le programme **Mesures d'aide** pourrait être proposé à votre enfant à son entrée au secondaire ou au cours de ses premières années parmi nous. Il s'agit d'un programme qui permet aux élèves ayant eu des difficultés en français et/ou en mathématiques au primaire, de pouvoir compléter le premier cycle du secondaire en trois ans plutôt qu'en deux ans comme selon le programme régulier. Ainsi, le programme **Mesures d'aide** est divisé en trois paliers qui correspondent à trois années scolaires. Pendant leur première année au secondaire, les élèves de **Mesure d'aide et consolidation (MAC)** revoient des notions vues en 6^e année de manière à les préparer solidement à la poursuite de leur cheminement au secondaire. En **Mesure d'aide 1 (MA1)**, les élèves se voient suivre le programme d'enseignement de la première secondaire et en **Mesure d'aide 2 (MA2)**, ces derniers voient le contenu du programme de formation de la deuxième secondaire.

Avantages du programme

- Accompagnement au niveau de l'organisation par le tuteur du groupe;
- Regroupement à effectif réduit;
- Enseignement adapté au groupe;
- Participation au programme math-sport de manière à optimiser les apprentissages en mathématiques;
- Choix d'une **VOIE** en MA1 et MA2 (artistique ou sportive).

En **Mesure d'aide et consolidation**, les élèves sont à la découverte de leur **VOIE**. Ainsi, ils ont autant de cours d'éducation physique que d'arts ce qui leur permet de déterminer la **VOIE** qu'ils choisiront pour les deux années suivantes.

ARTS

Découverte des arts plastiques
Courants artistiques et histoire de l'art
Utilisation de médiums variés
Artistes invités et visites de musées

SPORTS

Découverte de multitudes de sports
Techniques spécifiques
Saines habitudes de vie
Conférences et sorties sportives

Après son passage en **Mesures d'aide**, l'élève qui a complété ses trois années dans le programme se voit face à trois différents débouchés pour la poursuite de ses études au secondaire.



Le parcours des formations semi-spécialisées (FMS)

L'élève doit avoir les acquis de la 6^e année du primaire.



Le programme de voie de la persévérance et de la culture (PRÉ DEP)

L'élève doit avoir les acquis d'une deuxième secondaire ou avoir réussi deux cours sur trois entre le français, les mathématiques et l'anglais de deuxième secondaire.



Le programme régulier de troisième secondaire (DES)

L'élève doit avoir les acquis d'une deuxième secondaire ou un équivalent (MA2).